

PATI INFO

1987 - OCTOBRE N° 02

Organe de Communication
des Patinoires Artificielles
de Suisse Romande



Le Centre de loisirs
des Franches-Montagnes:
sport, détente, nature...
à la finlandaise !

et bienvenue
à cette nouvelle
patinoire de
Suisse Romande



Bonjour,

Le mois d'octobre signifie pour chacun de nous une occupation maximale, avec le début de la saison de hockey sur glace, et la préparation des pistes extérieures.

En plus des anciens utilisateurs qui revendiquent, des nouveaux qui veulent tout connaître, il y a encore les écoles, le public et les parents qui protestent, la glace qui n'est jamais parfaite... bref, l'époque idéale pour mettre les nerfs à vif et celle où l'on prépare les poches de glace à se mettre sur la tête... Alors, bon début de saison à tous.

Souhaitons que la parution de ce deuxième numéro de "pati-info" soit un intermède susceptible de vous faire retrouver le sourire et vous détendre. Il vous permettra de faire plus ample connaissance avec le Centre des Loisirs des Franches-Montagnes, une superbe réussite où une visite s'impose ! Ensuite, la mise sur pied du réseau téléphonique et la liste du matériel à louer (quelques patinoires en retard...)

Nous vous laissons le soin de découvrir deux nouvelles rubriques :

portrait-minute
patin-potin.

Pour terminer, les premières impressions du cours de Davos et l'annonce de la prochaine rencontre des responsables des patinoires romandes couvertes à

Yverdon

le mardi 1er décembre 1987;

malgré vos occupations et activités, réservez cette date, et participez.

Au plaisir de vous retrouver tous, nous vous souhaitons une lecture agréable de ce bulletin.

Pierre Gueissaz

D A V O S

les 3 et 4 septembre 1987

Conférence destinée aux directeurs et chefs d'exploitation des patinoires

La SOCIETE DES PATINOIRES ARTIFICIELLES DE SUISSE a organisé ce cours à Davos, avec des programmes spécifiques pour les deux catégories de participants.

Les thèmes retenus étaient les suivants :

- aspects juridiques liés au fonctionnement d'une patinoire artificielle
- dispositif de sécurité
- accidents chimiques
- possibilité d'exploitation d'une patinoire
- mesure d'économie dans une patinoire
- échange d'expériences
- règlement technique LSHG / SPAS

Nous reviendrons en détail sur le contenu des cours de Davos lors de la réunion des patinoires romandes du 1er décembre prochain.

Une absence remarquée : les représentants de la LSHG, qui a provoqué l'annulation du thème "Règlement technique LSHG-SPAS", qui s'annonçait comme l'un des points chauds de la rencontre.

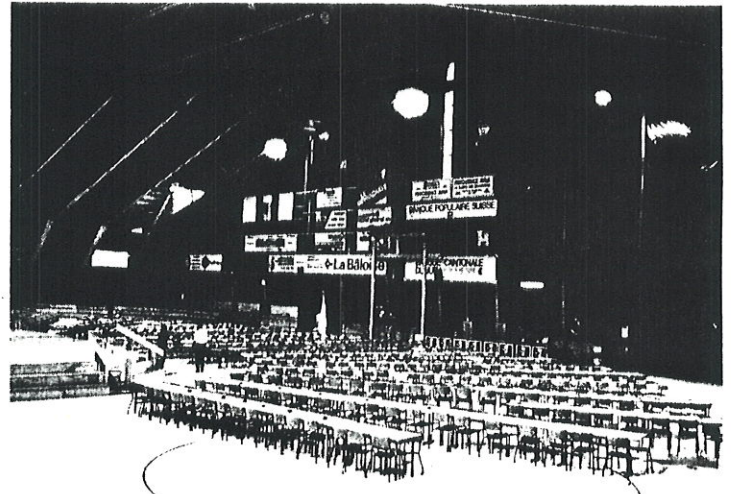
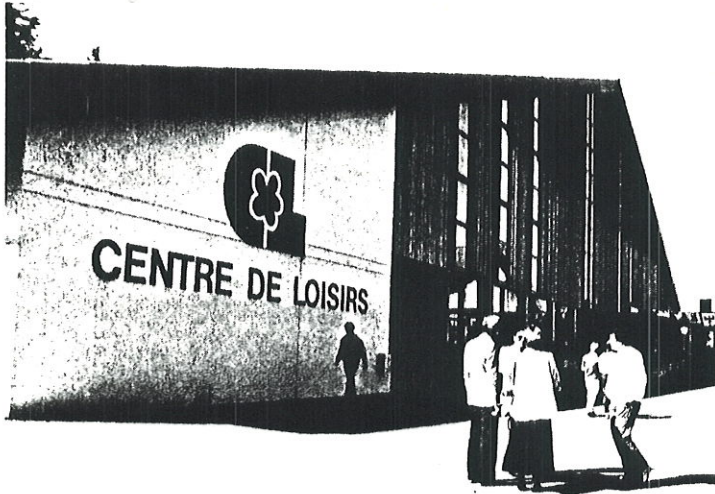
L'atelier "Echange d'expériences" a permis aux propositions romandes d'être bien accueillies et ont suscité passablement d'intérêt. Ce domaine devra être développé dans un proche avenir, où chacun peut apprendre quelque chose de son voisin, et en tirer des points positifs susceptibles d'être mis en pratique dans sa patinoire.

Ce type de conférence permet une confrontation d'idées intéressante. Naturellement, les "langues" parlées ne favorisent pas toujours le dialogue, et la formule retenue est certainement perfectible. Une réflexion personnelle de la part de chacun de nous et des propositions concrètes pour notre prochaine réunion permettraient sans aucun doute d'identifier des marches à suivre, des démarches à entreprendre dans le but de favoriser notre action, et d'améliorer notre fonctionnement ainsi que notre type d'intervention.

Bonnes réflexions...

Patinoires romandes présentes à Davos

Bienne, Chaux-de-Fonds, Lausanne, Meyrin, Monthey, Sion, Yverdon.



Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes: sport, détente, nature... à la finlandaise!

Yves Jeannotat

Parler des Franches-Montagnes, parler de Saignelégier, c'est faire remonter à l'esprit de celles et de ceux qui connaissent ce coin de pays, pour y avoir vécu ou pour y être passé, les images d'une nature unique en son genre: vastes pâturages parsemés de majestueux sapins solitaires et peuplés, aujourd'hui encore, de ces chevaux brun-roux, râblés, faits pour le trait mais se prêtant fort bien à l'équitation: la race des Franches-Montagnes; larges maisons au toit en cerf-volant, mélodie douce et mélancolique des sonnaillies de troupeaux broutant une herbe drue, tendre et odorante: un pays où retrouver force et vitalité. Grâce à ses forêts et à l'absence de grandes agglomérations, ce haut plateau (altitude moyenne: 1000 m) permet de respirer, en effet, un air riche en oxygène et relativement pur encore. Tout près de Saignelégier, l'étang de la Gruère est entouré d'un grand marais parsemé de pins des marécages, de bouleaux nains et d'autres plantes qu'on

Adresse du Centre de loisirs des Franches-Montagnes:

Case postale
2726 Saignelégier
Tél. 039 5124 74

Heures d'ouverture du Centre:

Lundi matin: fermé
Sinon: de 10 h à 19 h
Dimanche: de 10 h à 18 h

ne rencontre généralement que dans le Grand-Nord. Rien d'étonnant, donc, au fait que cette région soit protégée.

Saignelégier

Saignelégier est le chef-lieu du district des Franches-Montagnes. Vu sa situation géographique et politique, il était logique que ce soit cette bourgade qui fût choisie

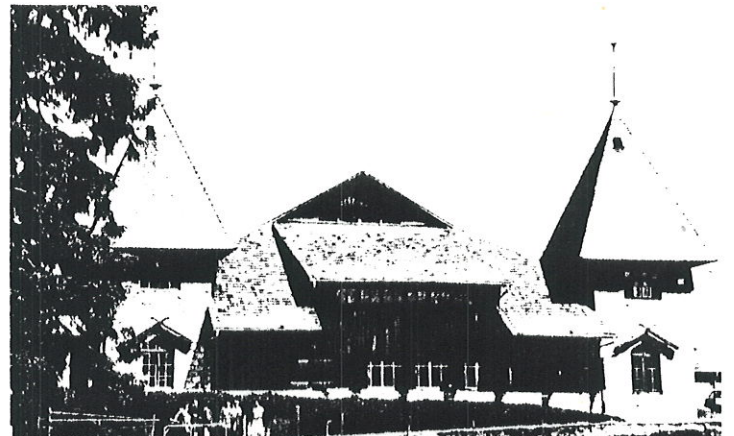
pour y construire le «Centre de loisirs» régional projeté. Une autre raison encore: le Marché-concours, véritable fête nationale du cheval, a fait connaître l'endroit aux quatre coins de la Suisse. En face du secteur retenu pour les installations sportives: le célèbre «bâtiment du Marché-concours», magnifique mais curieuse bâtisse qui, comme l'écrivent Arnold Fuchs et Edmond van Hoorick dans leur livre «Le Jura» (Editions Silva - 1986) «rappelle un peu un théâtre de festival et peut être considérée comme un exemple caractéristique du style régional de la Belle Epoque». Entre-deux: le vaste champ de course.

Le projet

En 1967, les communes de la région se regroupaient déjà en syndicat d'initiative chargé, entre autres choses, d'organiser un tourisme à la mesure de l'homme du pays et de la nouvelle société de loisirs.



Etang de la Gruère.



Bâtiment du Marché-concours.



Salle fitness.

Peu à peu, l'idée de la mise en place d'une infrastructure sportive fit son chemin et, en 1975, avec la collaboration de Pro Jura, le syndicat d'initiative, en accord avec l'Association des maires des Franches-Montagnes, convoquait une assemblée constitutive d'un Centre de loisirs. Après des moments ardues d'étude, de planification et de recherche de fonds, une société anonyme: «Centre de loisirs des Franches-Montagnes SA» vit le jour et toutes les formalités administratives permirent aux travaux de débuter. En septembre 1985, la piscine était mise à la disposition du public.



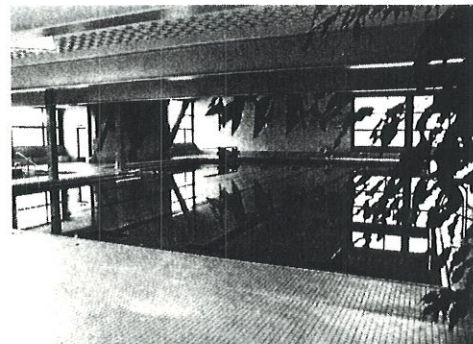
La SA compte 824 actionnaires et 15 communes membres qui favorisent l'ouverture de la région aux skieurs de fond et aux randonneurs pédestres et cyclistes. Ce sont: Lajoux, Les Genevez, Saulcy, Saint-Brais, Montfavergier, Epiquez, Montfaucon, Les Enfers, Le Bémont, Saignelégier, Les Pommerats, Goumois, Muriaux, Le Noirmont et Les Breuleux.

Coût de construction et exploitation

La construction du Centre (environ 12 millions de francs) a été financée, dans les grands chiffres, de la façon suivante:

- subvention à fond perdu du canton du Jura de 4 725 000 fr. selon deux dispositions légales: l'article constitutionnel encourageant la pratique générale du sport par le canton d'une part, la loi sur le tourisme de l'autre
- contribution à fond perdu de 2 000 000 fr. de la Fédération des coopératives Migros
- prêt LIM de 2 525 000 fr. (loi d'investissement fédérale pour les régions de montagne, remboursable en 30 ans sans intérêt)
- capital-actions de 500 500 fr., les parts étant réparties entre les 15 communes membres d'une part, le privé d'autre part
- dons divers: 2 000 000 fr.

De par leur qualité de membres, les 15 communes concernées bénéficient de certains avantages: l'accès gratuit aux installations sportives par les écoles par exemple. Mais elles sont aussi appelées à éponger le déficit annuel éventuel. Ceci dit, le Centre de loisirs des Franches-Montagnes offre, à côté d'une infrastructure sportive unique en son genre, des conditions de pension et d'hébergement très, très favorables. Groupes sportifs en stage d'oxygénation, d'entraînement ou de formation (J+S), devraient donc y trouver de quoi satisfaire une bonne partie de leurs désirs. ■



Piscine.

Le centre

Piscine:

bassin de 25 m sur 13,50 m avec fosse de plongeon, bassin pour débutants et toute l'infrastructure habituelle, y compris un vestiaire pour handicapés physiques, une infirmerie et un solarium.

Sauna:

pour 4 personnes et pour 8 personnes avec bain de vapeur et accès direct à la piscine.

Fitness:

salle de 16,5 m sur 8 m équipée (vestiaires et douches).

Salle de gymnastique:

24,5 m sur 12 m équipée (vestiaires et douches). Seul point noir du Centre, cette salle est «petite, trop petite»!

Dojo:

21 m sur 12 m (vestiaires et douches).

Fartage et vélo:

local de fartage de 60 m² avec vestiaires, armoires et douches, pouvant servir de cyclo-centre en été.

Salle polyvalente:

150 m² pour la danse classique et les expositions (René Myrha à fin juin dernier, époque des festivités d'inauguration).

Patinoire:

glace: 30 m sur 60 m plus toute l'infrastructure habituelle et place pour 2000 spectateurs.

Restaurant:

140 places, salle à manger de 20 places et terrasse de 150 m².

Dortoirs:

20 et 30 places avec chambres à 2 lits pour moniteurs.

Locaux techniques:

réservés à l'exploitation et à l'administration.

Le bois:

Le bois tient une place importante dans ce complexe. La charpente de la patinoire, en particulier, est impressionnante, audacieuse, chaude.

LEYSINSPORTS S.A.
Centre des Sports
1854 Leysin

(025) 34.24.42

1. SAGI Gyula, Directeur
Athena
1854 Leysin (025) 34.10.50
2. FELLI Marlyne, secrétaire
Les Esserts
1854 Leysin (025) 34.21.43

PATINOIRE MUNICIPALE
Rue d'Oche 17
1920 Martigny

(026) 2.11.36

ASSOC. PATINOIRE COUVERTE
& HALLE POLYVALENTE MONTHEY
Case postale 1218
1870 Monthey

(025) 71.74.71

1. SCHUPBACH Jean-René
Rue Martoret 31A
1870 Monthey (025) 71.12.70
2. REY--MERMET Dominique
Rue Marendeux
1870 Monthey (025) 71.25.33

SOCIETE COOPERATIVE DE LA
PATINOIRE PREVOTOISE
Case postale 69
2740 Moutier 2

(032) 93.12.60

1. CHEVILLAT François
Rue du Moulin 2
2740 Moutier prof. (032) 93.42.62
privé (032) 93.42.63
2. BAUMANN Jean
20, Rue Beauregard
2740 Moutier privé (032) 93.20.24

PATINOIRES DU LITTORAL
NEUCHATELOIS
Quai Robert-Comtesse 4
2000 Neuchâtel

(038) 24.17.17

1. BOLLE-PICARD Ernesto, Directeur
Stand 25
2034 Peseux privé (038) 31.14.58
2. RACINE Gilbert, chef tech.
Ed.-de-Reynier 10
2000 Neuchâtel privé (038) 25.18.07

PATINOIRE COUVERTE D'AJOIE SA
Case postale 160
2900 Porrentruy

(066) 66.54.12

- Secrétariat (066) 66.54.12
- AUBRY Marcel
La Breuille
2943 Vendlincourt (066) 74.48.25

CENTRE INTERCOMMUNAL DE
GLACE DE MALLEY SA
Ch. Viaduc 14

1008 Prilly

(021) 24.21.22/23/24

1. GUEISSAZ Pierre, Directeur
Ch. Lavoir
1055 Froideville

(021) 81.29.36

2. ZIMMERMANN Marc, chef tech.
Le Caraboré
1145 Bière

(021) 77.58.80

PATINOIRE COUVERTE D'ERGUEL
Beauregard 4

2610 Saint-Imier

(039) 41.22.91

CENTRE DE LOISIRS DES
FRANCHES-MONTAGNES
Case postale

2726 Saignelégier

(039) 51.24.74

1. CROCI Gino, chef exploit.
c/o Centre de Loisirs

privé (039) 53.15.54

2. FILIPPINI Paulette
secrétaire
c/o Centre de Loisirs

PATINOIRE ARTIF. & HALLE
POLYVALENTE DE GRABEN
Case postale 415

3960 Sierre

(027) 55.04.01

SOCIETE COOP. DE LA PATI-
NOIRE ARTIFICIELLE
Rue des Remparts 19

1400 Yverdon-les-Bains

(024) 21.49.31

TESTORI Michel
Remparts 19
1400 Yverdon-les-Bains

(024) 21.30.69

LISTE DU MATERIEL A LOUER

Selon données ci-jointes.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec les patinoires concernées.

Chemin du Viaduc 14
1008 PRILLY
Tél. (021) 24 21 22/23/24

MATERIEL A LOUER

Scène de spectacles

Modulable en hauteur et surface. Avec jupes frontales, et barrières de police.

Hauteur réglable de 120 cm à 190 cm
Surface maximale 392 m²
Dispositif pour passer par-dessus la bande
Résistance 500 kg/m²
Montage aisé par 5 personnes en 3 heures

Rampes d'accès

Pour passage des gradins au sol (selon type de construction du bâtiment)

Nacelle

A timon (plaque provisoire)
Hauteur de plateforme 17.80 m
Charge maximale 240 kg

Dispositif de peinture "Airless"

Type GRACO 433 pour différentes peintures, sauf de blanc fixe ou 2 composants avec un fixing de moins de 3 heures.

Possibilité de monter 2 buses, selon le domaine d'application.

Revêtement sportif polyvalent

Pour pratique du tennis, volleyball, handball, sports de balle en général.
Type PVC, rouleaux de 150 kg, soudures chimiques.
Surface d'environ 2000m²

Plancher isolant

Panneaux marine de 240 x 120 cm
Surface 1'800 m²

Barrières vauban

50 barrières à disposition

PATINOIRES DU LITTORAL

NEUCHATEL

Tapis de couverture souple, surface 2'176 m2

S'adresser à :

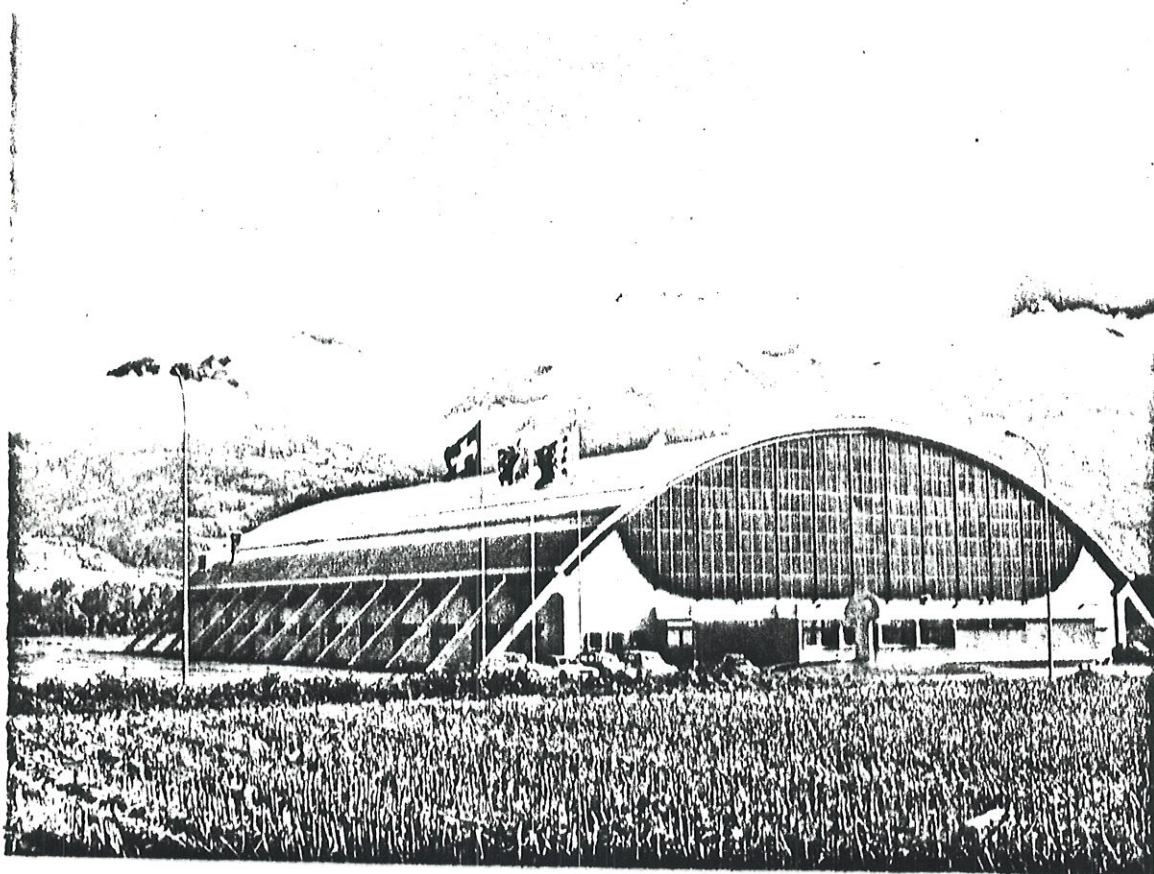
M. Ernesto Bolle-Picard
PATINOIRES DU LITTORAL NEUCHATELOIS
Quai Robert-Comtesse 4

2000 Neuchâtel

Tél. (038) 24.17.17

ASSOCIATION DE LA PATINOIRE COUVERTE
ET HALLE POLYVALENTE DE MONTHHEY

Des équipements adaptés à vos besoins
pour l'organisation de vos manifestations



SPORTIVES

CULTURELLES

CONFERENCES

CONGRES

EXPOSITIONS

FICHE TECHNIQUE

Saison d'hiver - mi août à mi mars)

- Patinoire couverte de 30 m x 60 mètres
- 1000 places assises
- 2000 places debout
- 4 vestiaires complets pour 30 pers., WC + douches
- 2 vestiaires ozbkucs + WC + casiers
- 1 infirmerie avec équipement complet
- 1 bar-buvette de 100 places
- 1 terrasse de 50 places
- 1 kiosque

- 400 paires de patins en location
- aiguisage de patins soigné

- visite sur demande - tél. 025/71.74.71

